

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 13 MARS 2023

Objet :

**Centre d'apprentissage
BTP CFA Aude**

Demande de subvention

N° : D-2023 - 03 - 13 - 03

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Julien PUJOL, Olivier MONROS, Ludivine ALBERT.

Procurations : Mme Géraldine ESCANDE à M. Jean-François GUIBBERT, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Marie-Jeanne MULLER, M. Julien RIBES à M. Julien PUJOL, Mme Solène PELLE à M. Jean-Philippe GARCIA.

Absents :

Secrétaire de séance : Françoise CRASSOUS

Début de séance : 18h30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Monsieur le Maire présente au Conseil une demande de subvention du Centre de formation d'apprentis du Bâtiment de Lézignan Corbières qui accueille cette année scolaire 2 jeunes Lespignanais.

Cette subvention s'élève à 50 € fixe et annuel auxquels s'ajoutent 25 € / élève apprenti, soit au total 100 €

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Accepte, à l'unanimité des présents + 4 procurations, le versement d'une subvention de 100 € au Centre de Formation d'apprentis du Bâtiment de Lézignan Corbières qui forme 2 jeunes Lespignanais.

Dit que cette somme sera prélevée au C/ 6574 – Divers du BP 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le **17 MARS 2023**

Et publication ou notification

Du **24 MARS 2023**

Le Maire :

La Secrétaire,

Le Maire,



Françoise CRASSOUS



Jean-François GUIBBERT